

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 19 (1948)

Heft: 4

Rubrik: Rapport annuel : exercice 1947

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XIX^e ANNÉE

N^o 4

AVRIL 1948

SOMMAIRE :

Rapport annuel et comptes de l'exercice 1947.

RAPPORT ANNUEL

Exercice 1947

Les grandes nations n'arrivent pas encore à s'entendre et à jouer à l'unisson dans le concert européen. C'est le cas de dire que l'on ne sait pas à quelle sauce les peuples du continent seront apprêtés, sinon mangés. Il y a trop de cuisiniers !

La Suisse, petit pays épargné par la grande tourmente n'est pas pour autant à l'abri des remous et des vagues qui viennent déferler à nos frontières. Partout ce n'est qu'agitations, efforts pénibles de redressement, intérêts qui se heurtent, recherche d'équilibre politique, économique et financier, luttes d'influence idéologique. En maints endroits la guerre civile a remplacé la guerre entre nations. Et par dessus tout, plane la misère, l'incommensurable misère marquée par les difficultés du ravitaillement, de la reconstruction et de la remise en marche de la production. Quand notre pauvre Europe sortira-t-elle du chaos ? Notre pays, dans sa prospérité relative, doit chercher son chemin vers l'avenir à travers des écueils sans nombre. Nos dirigeants ont fort à faire pour défendre nos droits et nos institutions. On en veut à la protection douanière, au secret des banques, aux avoirs bloqués qui ne nous appartiennent pas, mais que l'on nous a donné à gérer avec confiance. On nous impose par le clearing des changes arbitraires. Certains pays tiennent la dragée haute avec le prix des marchandises que nous importons. On nous prend pour des « profiteurs » de guerre sans tenir compte de l'endettement considérable de l'Etat et des sacrifices immenses demandés au peuple, à un peuple qui n'a pas voulu la guerre et qui ne la voudra jamais.

Le Jura, comme toutes les régions de la Confédération, a été touché par les événements. Le travail marche bien actuellement, mais en sera-t-il toujours ainsi ? Si l'ouvrier a vu son salaire augmenté, si l'industriel (il y a de nombreuses exceptions) fait des bénéfices plus élevés, si le paysan retire davantage des produits de la terre, si le commerçant et l'artisan manient plus d'argent, la monnaie n'a-t-elle pas diminué de valeur, le coût

de la vie ne monte-t-il pas toujours, les impôts ne sont-ils pas d'année en année plus écrasants ? Tout se tient. Ce que l'on reçoit d'une main est repris de l'autre et en fin de compte on se retrouve Gros-Jean comme devant, quand ce n'est pire.

L'essentiel cependant, c'est que le travail ne manque pas, que tout le monde soit occupé et puisse vivre dans des conditions morales et matérielles suffisantes. A cet égard, notre région n'a pas eu à se plaindre au cours de l'année 1947. La paix du travail a régné malgré que la Chambre de conciliation ait eu davantage de litiges à régler que précédemment et qu'il y ait eu une grève d'assez courte durée dans une petite fabrique de la branche du liège à Laufon. Le progrès social est à l'ordre du jour et il faut reconnaître que la plupart de nos industriels le comprennent, ce qui est tout à leur honneur. On conçoit parfaitement que l'ouvrier veuille être traité humainement et que soit reconnu le rôle important qu'il joue dans la communauté.

L'horlogerie et la mécanique, les deux poutres maîtresses de l'économie jurassienne ont connu une belle activité. Il est vrai que la demande de montres est moins forte ensuite de la tendance de certains pays (Angleterre, Argentine, Suède, etc.) à en restreindre ou même à en bloquer l'importation, sous prétexte qu'elles constituent un article de luxe ou qu'elles influencent trop la balance des paiements internationaux. Nous voulons espérer que le procédé ne fera pas école et que ce danger pour notre plus belle industrie d'exportation ne sera que passager.

Boncourt est toujours prospère avec ses tabacs qui deviennent de plus en plus matière fiscale. La bonneterie est bien occupée en Ajoie. La verrerie de Moutier passe par une période d'adaptation technique. Dans la métallurgie, la fonte du fer est toujours produite au four électrique de Choindez et le laiton de Reconvilier est très demandé. Les matériaux de construction, ciment de Reuchenette, tuiles, briques et articles céramiques de Laufon, chaux de Saint-Ursanne, pierre de Saulcy, de Laufon et de Neuveville, sont commandés longtemps d'avance.

Il en est de même dans l'industrie du bois, fabrique de panneaux forts de Tavannes et scieries. Nos forêts ayant été mises à forte contribution pendant la guerre, on importe même de l'épicéa de la Forêt-Noire où le bostriche typographe a fait de grands ravages. Les fabriques de papier (Laufon, Zwingen, Grellingue) et de pâte de bois (Rondchâtel) travaillent à plein rendement.

La bicyclette (Courfaivre et Bassecourt), les petits appareils électriques, la coutellerie (Delémont), le décolletage de précision, les articles métalliques (Saint-Ursanne) et autres objets d'usage courant occupent une nombreuse main-d'œuvre qualifiée.

Dans l'alimentation aussi (chocolat à Courtelary, flocons d'avoine à Cormoret, pâtes à Laufon, produits diététiques à Neuveville), il n'y a pas eu de ralentissement.

L'agriculture a vu s'abattre sur elle une grande sécheresse qui a duré du mois de mai à la mi-octobre. De nombreuses sources tarirent ; dans bien des fermes il fallut chercher l'eau au

loin et plusieurs communes consultèrent géologues et sourciers pour trouver le moyen d'éviter à l'avenir le vide des réservoirs. Dans certaines régions, la campagne brûlée faisait pitié à voir. Les forêts des versants sud du Jura portaient au mois d'août des feuilles sèches comme en automne. Chez nous, c'est l'Ajoie qui fut la plus éprouvée. Dans les montagnes, quelques orages locaux, venant chaque fois à point comme un don du ciel, empêchèrent le pire. Les Franches-Montagnes et leurs environs immédiats eurent même une bonne année. Dans les vallées, la fenaison fut moyenne, les regains peu abondants, mais tous les fourrages étaient d'excellente qualité. Les céréales restèrent basses, les épis petits et souvent légers. Mais ici non plus, ce ne fut pas la catastrophe. A part les poires qui donnèrent une bonne récolte comme aussi les cerises, les fruits tombèrent des arbres dès le mois d'août. Les pommes de terre n'arrivèrent pas à la grosseur ordinaire et leur rendement fut plutôt faible. On se souviendra longtemps chez les paysans de l'année 1947.

La pénurie de courant électrique faisant suite au manque d'eau dans les rivières et la baisse prématurée des niveaux dans les bassins d'accumulation, amenèrent dans les mois de novembre et de décembre des restrictions sensibles dans l'usage de l'électricité et des suppressions de trains sur les chemins de fer de l'ordre de 10 % environ.

Après ces considérations générales, nous passons à l'examen de l'activité de notre association pendant l'exercice écoulé.

I. Organes de l'association

1. Comité et commissions

Le comité, réélu pour une période de trois ans en 1946, n'a pas subi de changement en cours d'exercice, sauf que M. E. Vuille, maire et député, à Tramelan, décédé, a été remplacé par M. F. Degoumois, député, également à Tramelan. M. Henri Huber, maître secondaire à Moutier, notre dévoué secrétaire adjoint, a demandé pour des raisons professionnelles et pour manque de temps d'être libéré de ses fonctions. Rien n'a pu le faire revenir sur sa décision. Aussi le comité n'a-t-il pu que prendre acte avec grands regrets de ce départ et exprimer à M. Huber ses meilleurs remerciements pour les grands services rendus.

M. Vuille avait été nommé membre du comité en 1946, à l'assemblée générale de Tramelan. Il n'a donc eu à l'A.D.I. J. qu'une très courte activité de quelques mois. Nous avons eu cependant le temps de constater que le défunt était d'un commerce très agréable et qu'il s'intéressait beaucoup à nos travaux. Nous gardons de lui un bon souvenir.

Les commissions sont restées les mêmes. L'une ou l'autre a trouvé de nouveaux collaborateurs que le comité a nommés avec plaisir. Nous souhaitons la bienvenue à tous. A l'ensemble des commissions et à leurs présidents et secrétaires en particulier

nous adressons nos meilleurs remerciements pour le travail accompli.

Le comité comprend les personnes suivantes :

Président : M. F. Reusser, avocat des mineurs, Moutier.
Vice-président : M. V. Henry, préfet, Porrentruy.
Secrétaire : M. R. Steiner, directeur du Progymnase, Delémont.
Caissier : M. H. Farron, Cdt d'arrondissement, Delémont.
Membres : M. P. Andrey, entrepreneur, La Neuveville.
M. E. Baumgartner, maire, Bienne.
M. P. Billieux, maire, Porrentruy.
M. H. Born, maire, Moutier.
M. F. Degoumois, député, Tramelan.
M. A. Grimaître, publiciste, Saignelégier.
M. M. Henry, administrateur postal, Porrentruy.
M. M. Jobin, avocat, Saignelégier.
M. A. Oettinger, commissaire au rapatriement, Bâle
M. P. Maillat, inspecteur forestier, Delémont.
M. W. Sunier, préfet, Courtelary.
M. O. Schmitz, industriel, Granges (Sol.)
M. A. Segginger, secrétaire communal, Laufon.
M. H. Weibel, instituteur, St-Imier.

La liste des membres des Commissions spéciales sera publiée dans un prochain bulletin.

2. Membres

Il est réjouissant de constater que les membres de l'A. D. I. J. augmentent d'année en année. Trop de Jurassiens cependant ne connaissent pas encore notre association ou ne la considèrent pas comme étant suffisamment intéressante de leur point de vue personnel. C'est un fait que l'A. D. I. J. ne défend pas directement des intérêts particuliers, qu'elle est au service de la généralité et que si elle s'occupe une fois ou l'autre de cas qui semblent de nature privée, elle ne le fait que sous l'angle des incidences sur l'ensemble de la population.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à nos nouveaux adhérents et remercions les anciens de leur fidélité. Les demandes d'admission sont toujours reçues avec reconnaissance.

L'état des membres accusait les chiffres suivants à la fin de l'année 1947 :

- 99 (94) communes municipales et bourgeoises ;
- 55 (45) sociétés ayant un caractère d'utilité publique, professionnel ou économique ;
- 5 (5) compagnies de chemins de fer ;
- 126 (110) entreprises industrielles ou commerciales ;
- 468 (443) membres individuels.

Les chiffres entre parenthèses se rapportent à l'année précédente.

II. Administration

1. Assemblée générale

C'est à Moutier que s'est tenue, le 26 avril 1947, dès 9.30 heures, l'assemblée générale annuelle. Une septantaine de membres

avaient répondu à l'appel du comité. Parmi les nombreux invités salués par le président à l'ouverture de la séance, nous citons :

MM. E. Giroud, conseiller national, Berne,
P. Marti, député, Moutier,
L. Mosimann, député, Moutier,
A. Stauffer, ancien conseiller d'Etat, Corgémont,
Dr Jenny, secrétaire du Département de l'intérieur, Bâle,
Dr Breitenstein, Chambre de commerce, Bâle,
H. Schöchlin, Bielerseeschutzverein, Bienne,
E. Rösli, Berner Heimatschutz, Bienne,
Dr Schürch, rédacteur, Berne,
A. Fontolliet, ingénieur en chef des C. F. F., Lausanne,
Ch. Debrunner, Chambre du commerce et de l'industrie,
Bienne,
L. Strauss, Office des nouvelles industries, Bienne,
M. Bindit, préfet, Moutier,
O. Schmidt, préfet, Neuveville, représ. de Pro Jura,
A. Rebetez, prof., Porrentruy, représ. de la Société juras-
sienne d'Emulation,
M. Benoît, président du tribunal, Moutier,
H. Born, maire, Moutier,
Dr Ch. Junod, directeur de l'Ecole normale, Delémont,
et trois représentants de la presse, MM. M. Robert, A.
Arnoux et A. Schnetz.

Le président prononce ensuite l'allocution suivante :

« Chaque printemps voit revenir les assises de notre association, ce qui nous donne une fois par année l'occasion de faire le point, de jeter un coup d'œil sur le passé et d'essayer de scruter l'avenir dans le cadre des tâches que nous nous sommes fixées. Celles-ci sont en rapport étroit avec la vie, avec les préoccupations, les soucis et les espoirs de notre population. Lorsqu'il y a deux ans, les hostilités ont cessé, on se berçait de l'illusion d'une paix prochaine et d'un retour à une existence normale. Aujourd'hui, seuls un ou deux traités de paix sont signés et les Alliés — peut-on affirmer qu'ils le soient encore — cherchent péniblement à s'entendre, sans y réussir, sur le sort des autres peuples vaincus. La production et la répartition des choses nécessaires à la vie sont encore bien précaires et notre pays se ressent du déséquilibre général. D'un côté, une demande effrénée d'articles industriels, et de l'autre, une importation insuffisante de denrées alimentaires, à des prix trop élevés. Les fabriques absorbent toute la main-d'œuvre disponible, au grand détriment de l'agriculture, de l'artisanat et du bâtiment. Les prix montent, les salaires également et un beau jour le peuple suisse se réveillera Gros-Jean comme devant, avec une monnaie avilie et des économies volatilisées. Déjà certains signes montrent qu'à l'étranger on cherche la fissure pour déprécier notre monnaie et lui enlever la position avancée que lui a procurée la guerre. On nous tient la dragée haute avec les prix des marchandises importées et en plusieurs

pays on ne nous laisse entrer nos produits que sous un contrôle sévère. Et comme notre pays ne peut vivre sans le marché extérieur, nous sommes obligés parfois de passer, au point de vue commercial, sous les fourches caudines, d'autant plus que les transactions avec l'étranger ne se font plus librement de maison de commerce à maison de commerce, mais qu'elles ont souvent lieu d'Etat à Etat, et toujours sous le contrôle des pouvoirs publics, en vertu d'accords bilatéraux de paiements.

A l'intérieur, le pouvoir d'achat du franc est en constante diminution depuis longtemps. Les deux guerres mondiales n'ont fait qu'accélérer le mouvement. Plusieurs d'entre vous se souviennent encore du temps où l'on pouvait acheter quelque chose avec 5 ct., qu'à la campagne, on obtenait la pension journalière pour fr. 1.50 et qu'un complet veston coûtait fr. 35.—. Et les impôts ? Il y a 80 ans, le canton de Berne payait par tête de population fr. 4.— d'impôts directs et fr. 6.44 d'impôts indirects, soit un total de fr. 10.44. Et l'on gémissait à l'idée qu'il faudrait relever le taux de l'impôt foncier à 2 % si l'on construisait des chemins de fer dans le Jura ! Que nous sommes loin de ce temps qui ne compte cependant pas plus d'une vie d'homme de bonne et forte constitution ! Aujourd'hui, c'est fr. 500.— au moins par habitant que le fisc reçoit par voies directe et indirecte. Et cela ne suffit pas pour faire tourner le ménage collectif.

Chez les particuliers, les habitudes d'économie sont en régression. Il vaut mieux dépenser son argent, dit-on, que de le donner au fisc ou de le garder en ne sachant pas ce que le franc sera demain. Malgré la prospérité actuelle, une sorte d'anxiété règne partout, l'incertitude envahit les esprits, et l'on craint l'inflation qui toujours est un malheur pour tous.

Notre devoir est de faire front, de regarder les réalités en face. Celui qui vit toujours un peu au-dessous de ses moyens est sûr d'être sur le bon chemin, tandis que celui qui vit un peu au-dessus va à la ruine. Les peuples sobres et économes sont les peuples forts. Le rationnement qui est une mesure dure à supporter a au moins le mérite d'obliger à la modération. Mais ne soyons pas pessimistes, ni fatalistes, ni inconscients. Personne ne croit que cela s'arrangera sans effort, sans bonne volonté et sans esprit de solidarité. Croyons en l'avenir.

Et si nous considérons spécialement le Jura, rappelons-nous qu'il est resté quelque chose du particularisme d'autrefois, de l'époque où faute de routes et de chemins de fer, les montagnes compartimentaient la population et faisaient que les gens ne se connaissaient guère d'une vallée à l'autre. Nous devons saisir chaque occasion pour affirmer notre unité morale et faire preuve de solidarité. N'est-ce pas là la meilleure défense du Jura, une défense active et fructueuse, sans récrimination et sans vaine opposition. Si le Jura est uni, il sera entendu et écouté aussi. On ne pourra pas ignorer cette région qui est devenue bien bernoise, mais qui entend qu'on la traite selon son importance et ses aspirations propres. »

Après avoir honoré la mémoire de M. E. Vuille, maire de Tramelan-dessus, membre du comité, décédé au courant de l'année, ainsi que trois membres qui firent partie de l'A.D.I. J. dès sa fondation, MM. le Dr H. Sautebin, ancien directeur de l'Ecole normale de Delémont, H. Schaller, professeur, Delémont, et Pfister, industriel, Sonceboz, l'assemblée passe aux délibérations.

Le procès-verbal de 1946, le rapport d'activité, les comptes annuels, le budget sont approuvés sans discussion. Les cotisations annuelles ne subissent pas de modification. Des remerciements mérités sont adressés aux membres du comité et des commissions pour le travail désintéressé qu'ils accomplissent pour le bien du Jura.

Deux nouveaux membres sont élus au comité. Ce sont : MM. F. Degoumois, député et conseiller municipal, à Tramelan, en remplacement de M. E. Vuille, décédé, et M. Jobin, avocat, à Saignelégier, comme représentant de cette commune.

La commune de Bassecourt remplacera celle de Laufon dont les fonctions sont expirées, à la vérification des comptes.

Le programme d'activité est ensuite passé en revue et après une discussion intéressante la première partie de l'assemblée est close.

* * *

A 11 heures, la municipalité de Moutier offre une collation dans les salles du rez-de-chaussée du Foyer. D'accortes jeunes filles en costume du pays versent le verre de l'amitié et servent des quiches au fromage. D'aimables paroles sont échangées entre le maire, M. H. Born, et le président de l'A.D.I. J. Ce fut cordial et charmant et nous saisissons l'occasion pour remercier bien vivement le conseil municipal de Moutier de son attention.

* * *

A 11.30 heures, débute la deuxième partie du programme. M. le Dr Ch. Junod nous parle de la question des écoles enfantines dans le Jura. Il préconise la création à l'Ecole normale d'une section de formation de maîtresses fröbeliennes et indique les grandes lignes de l'organisation et du plan de travail. Ce bref mais très clair exposé a été très apprécié et chacun s'accorde à dire que la question soulevée mérite d'être résolue dans un proche avenir.

M. le conseiller national E. Giroud expose ensuite les grandes lignes du projet fédéral d'assurance vieillesse. En dépit des quelques vingt minutes dont il disposait, l'orateur sut donner à son rapport un tour extrêmement précis et résuma fort bien toute l'économie de la grande œuvre projetée. Il émit l'espoir que le Jura prouvera ses sentiments de solidarité helvétique par un vote massif en faveur du progrès social le plus important que la génération actuelle soit appelée à réaliser.

Le président remercie les deux brillants conférenciers et constate que l'assemblée est visiblement favorable à l'assurance vieillesse.

* * *

Le banquet réunit une soixantaine de convives dans la grande salle de la Maison des Oeuvres. Après le repas, très bien servi, nos hôtes eurent le plaisir d'applaudir quelques artistes de la localité Mme Wüst, soliste, Mme Schneeberger, pianiste, M. Racine, violoniste, ainsi que les élèves de l'école de rythmique de Mlle Gobat charmèrent tour à tour l'auditoire. De chaleureux applaudissements, et en plus la voix du président, les remercièrent de leur charmante attention.

Cette journée très réussie laissera à tous les participants le meilleur souvenir.

2, Séances et délégations

Le comité a tenu 5 séances au cours de l'exercice et le bureau s'est réuni 22 fois. Un travail administratif considérable a été réalisé, provoqué tant par la vie interne de l'association que par les nombreuses questions à suivre ou mises à l'étude.

L'A. D. I. J. ne pourrait pas remplir ses tâches sans l'aide des commissions qu'elle a instituées. Celles-ci travaillent de façon entièrement indépendantes dans les différents domaines qui leur sont confiés. Seul l'intérêt du Jura est à la base de leur collaboration avec la direction centrale de notre organisation et aucun point de vue ne leur est imposé. Les commissions ont une activité diverse. Si presque toutes se réunissent régulièrement et font preuve d'une belle vitalité, il en est l'une ou l'autre qui attendent pour agir de recevoir des « encouragements ».

Nous saisissons l'occasion pour dire notre gratitude aux présidents et aux membres des commissions pour leurs efforts utiles. Ils contribuent ainsi à maintenir et à développer les positions du Jura en face des autres régions du pays.

Pour étayer certaines revendications, il a été nécessaire de dépêcher plusieurs délégations auprès d'autorités et administrations cantonales, fédérales ou ferroviaires.

3. Relations avec d'autres groupements

Nos relations avec des groupements amis ont été, comme toujours, empreints de sentiments réciproques d'estime et de bon voisinage. Nous nous efforçons, spécialement avec ceux qui sont dans le Jura, de ne pas empiéter dans le domaine qui leur est propre et nous respectons scrupuleusement la délimitation des tâches telle qu'elle a été fixée d'un commun accord. C'est d'ailleurs ainsi qu'on évite les chevauchements et les doubles emplois, cause de malentendus et de difficultés.

Voici les associations avec lesquelles nous entretenons des relations amicales :

Société jurassienne d'Emulation,
Société jurassienne de développement « Pro Jura »,

Syndicat d'initiative de Bâle,
Heimatschutz bernois,
Chambre de commerce de Bâle,
Société pour la protection des rives du lac de Bienne,
Société pour la protection des rives des lacs de Thoune et de
Brienzi,
Office d'économie forestière, Soleure.

D'autre part, l'A.D.I. J. est membre des organisations suivantes :

Conférence cantonale des horaires,
Fédération des sociétés du Pied du Jura,
Loterie cantonale « Seva »,
Association cantonale des propriétaires de forêts,
Association bernoise de tourisme pédestre,
Ligue suisse pour la protection de la nature,
Société cantonale d'utilité et d'économie publique,
Fondation de la Flèche du Jura,
Société pour l'entretien du château du Schlossberg,
Union des Sociétés suisses de développement,
Association pour le plan d'aménagement national, groupe-
ment bernois,
Chambre de commerce française en Suisse.

4. Bulletin

Le bulletin continue d'être l'organe de liaison entre le comité de l'association et les membres. Il est lu en outre par de nombreux abonnés et constitue aussi un excellent moyen de propagande, non seulement pour l'association, mais aussi pour le Jura.

Il a paru 12 fois en 1947 avec un total de 194 pages de textes, 30 clichés et 102 pages de publicité. Il a été servi gratuitement à nos 751 membres. Depuis le mois de juillet 1947 les corporations publiques, les sociétés et les entreprises ne le reçoivent plus qu'en un seul exemplaire. Cette mesure nous a été dictée par des raisons d'économie. Les abonnés ont passé du 1^{er} janvier 1947 au 31 décembre de 284 à 382. Le montant de l'abonnement était de 5.— fr. La propagande a absorbé 2880 exemplaires pour toute l'année.

La partie publicitaire a été développée. Nous avons été contraints de faire un effort pour compenser dans une certaine mesure l'augmentation de nos dépenses pour le bulletin. Cette augmentation résulte d'une part de l'augmentation des membres (augmentation du tirage), de l'augmentation du prix du papier, de l'augmentation des frais d'impression. Le rendement net de la publicité a dépassé 5100.— fr. en 1947. Nous exprimons ici notre reconnaissance aux entreprises qui nous ont confié des ordres de publicité et qui nous ont ainsi permis de réduire dans une sensible mesure les prestations de la caisse pour le bulletin. La diffusion plus large de notre organe donne évidemment aussi une valeur accrue à la publicité qui nous est confiée et nous ferons

de nouveaux efforts pour répandre notre bulletin dans des milieux toujours plus étendus du Jura et des régions avoisinantes.

Nous avons reçu 59 ordres de publicité dans le courant de l'année, dont 25 directement et 34 par nos acquiescateurs. Ces ordres correspondent à un montant facturé de 6959.50 fr.

Les annonces parues totalisent 175 insertions (1946 : 152) avec un rendement net de 5192.20 fr. (frais d'impression et coût du papier déduit). Le rendement net est d'environ 400.— fr. supérieur à celui de 1946.

Le bulletin nous coûte en 1947 (les chiffres de 1946 sont donnés entre parenthèses) :

<i>Dépenses</i>	1947	1946
Frais d'impression	8901.55	(7104.—)
Confection des clichés	742.80	(1390.25)
Administration	600.—	(600.—)
Rédaction (honoraires)	708.50	(773.50)
Acquisitions des annonces	1521.80	(520.75)
	12474.65	(10388.50)
<i>Recettes</i>		
Abonnements	1910.—	(1470.—)
Rendement des annonces	6831.50	(4303.40)
	8741.50	(5773.40)
<i>Coût net</i>	3733.15	(4615.10)

Le bulletin de l'A. D. I. J paraît depuis 1930. Il a publié au cours de ses 18 ans d'existence de nombreuses études et articles intéressant l'économie jurassienne, le passé de notre patrie, son visage actuel. Aussi estimons-nous utile de mettre à la disposition de nos membres une table des matières parues depuis le début du bulletin. Ce travail est en préparation.

5. Finances

Lentement notre association progresse et s'élève en prestige, en influence et en nombre. C'est réjouissant et un encouragement pour ses dirigeants.

L'effectif des sociétaires, pendant longtemps, s'est recruté dans le cadre interne du Jura, il tend maintenant à trouver de nouvelles forces en dehors de ses limites naturelles et c'est fort heureux, car nous voyons en cela le résultat tangible d'une propagande bien faite, mais aussi la conséquence d'une publication intelligente, intéressante, instructive, dont la valeur n'est pas contestée.

La situation financière de l'A. D. I. J. ne subit pas de gros changements ; elle est pourtant en recul sur les exercices précédents de Fr. 7461.59, non pas parce que nous avons dû faire face à des dépenses extraordinaires, mais parce que nous n'avons enre-

gistré dans nos comptes que 5 tranches des dernières Seva, au lieu de 7. Notre part du bénéfice des Seva 44 à 47 figurera donc sur l'exercice de 1948, ainsi l'équilibre sera rétabli.

Nous ne devons toutefois pas nous bercer d'illusions. Les loteries « Seva » dureront-elles indéfiniment ? Pourrions-nous rester, avec quelques autres associations, les seuls bénéficiaires de cette faveur ? Nous ne le croyons pas, il importe donc de faire vivre notre ménage par nos propres ressources et c'est pourquoi nous pensons que la cotisation minimale de Fr. 6.— est trop basse et doit être augmentée de Fr. 1.— ou 2.—. L'examen des recettes et des dépenses justifie cette proposition. Les cotisations en 1947 ont rapporté Fr. 11,144.55, tandis que l'administration seule coûte Fr. 11,472.99. Avec Fr. 1.— d'augmentation qui atteint environ 560 membres individuels, nous bouclerions ; avec Fr. 2.— d'augmentation nous serions moins limités. Il faut tenir compte que le bulletin absorbe $\frac{2}{3}$ des subventions. Or il n'en est, pour ainsi dire, pas tenu compte dans le calcul de la cotisation. Si cela était fait, il faudrait porter le montant de la cotisation à Fr. 10.—. Notre but, qui consiste surtout à grouper toutes les bonnes volontés et à intéresser beaucoup de monde à nos travaux, serait-il encore atteint ? Ne subirions-nous pas de déchet ? C'est pourquoi nous n'insistons pas pour demander trop.

Les cotisations, au montant global de Fr. 11,144.55, se répartissent comme suit :

a) Communes	2254,15
b) Sociétés d'utilité publique	735.—
c) Sociétés à caractères professionnel	1025.—
d) Industries et commerces	3650.—
e) Membres individuels	3189.—
Total	10,853.15

La différence provient de versements de cotisations effectués en 1947 pour d'autres exercices.

Nous ne voulons pas analyser chaque poste ici, puisque l'extrait de comptes est publié en annexe. Mais nous voudrions saisir cette occasion pour remercier les industriels et les commerçants de l'appui financier qu'ils ne cessent de nous donner en insérant leurs annonces dans notre bulletin.

Nous rappelons que notre système financier comprend deux comptes : Le compte A.D.I. J. proprement dit, et le Compte Seva, géré celui-ci par le caissier de l'association et par la Banque cantonale à Berne. Par le compte Seva nous avons accordé les subventions suivantes :

Société jurassienne d'Emulation Porrentruy	500.—
Comité jurassien de la Combe Grède, St-Imier	50.—
M. Cramatte, instituteur, St-Ursanne	25.—
Commission Tourisme pedestre	571.60
Société jurassienne Emulation pour doyen Membrez (Vieilles fontaines)	100.—
Société jurassienne Emulation pour Bagatelles, H. Devain	50.—

Société jurassienne Emulation pour chansonnier Sanglard	40.—
Société jurassienne Emulation pour Chant du cygne noir de Marseaux	100.—
Société jurassienne Emulation pour publication d'ouvrages	600.—
Cours sculpture Montagne de Diesse	150.—
Maison jeunesse, Delémont	1000.—
Masset Delémont, pour Combe Tabeillon	3000.—
Commission Tourisme pedestre	500.—
Courses de moto, Porrentruy	200.—
Revue Transjurane, Tramelan	350.—
Courses de chevaux, Porrentruy	200.—
Concours national de chevaux, Saignelégier	200.—
Conseil administration hôpital, Porrentruy	500.—
Courses internationales A.C.S., Les Rangiers	200.—
Centenaire Emulation, Porrentruy	500.—
Courses internationales de moto, Porrentruy	200.—
Société embellissement SESU, ST-Ursanne	1000.—
M. Robert, éditeur, Moutier	500.—
Dispensaire anti-alcoolique Jura bernois	50.—
Subvention à La Jurassienne, Cortébert	5000.—
Total	15,586.60

Les travaux des commissions ont absorbé *Fr. 4143.45.*

Le caissier remercie les membres qui font usage du bulletin de versement préparé à leur intention. C'est pour lui un gain de temps et une économie de peine très sensibles.

III. Activité

1. Affaires ferroviaires

Les chemins de fer restent comme par le passé le nerf vital de l'économie d'une contrée. La concurrence automobile n'arrivera jamais à les rendre superflus, les voyageurs et les marchandises qu'ils transportent ne pouvant de loin pas être confiés complètement à la route. Seules des régions peu peuplées ont avantage à être desservies par l'automobile, à condition toutefois que les services publics mettent à l'horaire un nombre de courses suffisant. Il est clair que plus les transports routiers seront nombreux, plus le chemin de fer qui est indispensable, verra son trafic diminuer. D'où augmentation des tarifs et récriminations des usagers. Le moment ne serait-il pas arrivé de reprendre la question de la réglementation du trafic entre le rail et la route ? Il doit être possible de trouver une base de collaboration qui concilie les intérêts de l'un et de l'autre, tout en ne sacrifiant pas ceux de la nation.

Les affaires ferroviaires suivantes ont été traitées et suivies par l'A.D.I. J. au cours de l'exercice écoulé :

1. *Horaire.* — Alors qu'il y a un an, les C.F.F. n'ont rien accordé au Jura, l'horaire qui entrera en vigueur le 9 mai pro-

chain sera sensiblement amélioré. En trafic international, la paire de trains de nuit Paris-Delle-Berne et vice-versa traversera à nouveau le Lötschberg et son trajet sera étendu jusqu'à Milan. C'est un commencement. Il est à souhaiter que l'on arrive à la situation d'avant-guerre où il y avait trois paires de trains directs Paris-Berne-Milan, via Delle, avec des formalités douanières allégées et aussi des accords touristiques plus souples entre les divers pays.

L'attention spéciale que nous vouons depuis plusieurs années à la ligne de la vallée de Tavannes et aux longues attentes à Sonceboz a enfin abouti à quelques résultats. Grâce à l'esprit de compréhension des organes et fonctionnaires supérieurs des C.F.F., une notable amélioration est prévue pour le matin. Un nouveau train omnibus circulera la semaine entre Delémont et Sonceboz, avec départ de Moutier à 6.42 heures, passage à Tavannes à 7.17/18, arrivée à Sonceboz à 7.26. Arrêt à toutes les stations intermédiaires et bonne correspondance pour La Chaux-de-Fonds à 7.33. — En sens inverse un accéléré ne s'arrêtant qu'à Tavannes est introduit pour réaliser une excellente correspondance matinale de La Chaux-de-Fonds (départ 6.10) avec Bâle (arr. 8.54). Passages : à Sonceboz, 6.59/7.02, Tavannes 7.09/10, Moutier 7.29/33, puis accéléré déjà existant. — En outre le premier train du matin en direction de Sonceboz sera un peu avancé et prolongé, sans arrêts intermédiaires, jusqu'à Bienne. Arrivée dans cette gare à 7.09 avec correspondance pour Berne (arr. 7.50). On constate avec plaisir que le nombre de trains ne demandant plus de changement à Sonceboz ou à Moutier a une tendance à augmenter. Ainsi le train arrivant à Moutier de la vallée de Tavannes à 19.25 sera prolongé jusqu'à Delémont, où il aura une correspondance intéressante pour Porrentruy. — En sens inverse, le train quittant Moutier à 19.05 pour Sonceboz partira de Delémont déjà (à 18.47). — Le train des abonnés 1759 Sonceboz-Moutier sera avancé de 10 minutes pour donner satisfaction aux ouvriers travaillant à Reconvilier et à Malleray-Bévilard. (Sonceboz départ 13.15, Tavannes 13.22/27, Malleray 13.40, Moutier arrivée 13.57.)

La ligne Porrentruy-Delémont aura un nouveau train tardif, Porrentruy départ 22.44 ; Delémont arr. 23.26.

Entre Delémont et Bienne le train du dimanche, Delémont 19.44, Bienne 20.57 marchera tous les jours.

Il y aura aussi un nouveau train d'abonnés le soir, Chaux-de-Fonds (18.22) - Saint-Imier (18.45/55) - Chaux-de-Fonds (19.16). Une correspondance est établie dans la matinée de Neuveville à Berne. Départ 9.16, arr. 10.27.

Le Moutier-Soleure introduit un train de sport le dimanche pour Saint-Joseph, en correspondance avec le direct léger de Bâle. Moutier départ 7.45. — L'après-midi une nouvelle paire de trains du dimanche Soleure 16.12-Moutier 16.49, Moutier 17.08-Soleure 17.48 rendra de bons services. — Une correspondance intéressante est réalisée le matin à Moutier (8.40/8.45) de Soleure vers Delémont et Bâle.

L'horaire ne prévoit plus de trains de voyageurs sur le Saignelégier-Glovelier, ce trafic devant se faire par la route.

2. *Gare internationale de Porrentruy.* — Notre requête au gouvernement bernois d'octobre 1946 en vue de l'internationalisation de la gare de Porrentruy est arrivée fort heureusement à un aboutissement favorable, après des péripéties diverses. Dès le 9 mai prochain, les services de la douane française aux voyageurs seront transférés à Porrentruy, à titre provisoire, il est vrai, mais nous avons le ferme espoir que ce provisoire deviendra définitif. Les formalités douanières sont ainsi simplifiées et raccourcies. Plus tard, elles pourront sans doute être plus brèves encore. Nous remercions sincèrement les autorités fédérales et cantonales de n'avoir rien négligé pour arriver à chef, ainsi que toutes les autres instances officielles et privées qui se sont intéressées activement à cette affaire et ont soutenu nos efforts.

3. *Gare de Delémont.* — Nous avons continué à demander pendant l'année 1947, l'établissement d'un troisième quai à la gare de Delémont. On nous a donné enfin l'assurance formelle que les travaux seraient entrepris en 1948. Cette affaire est donc réglée.

4. *Signaux de bloc dans le tunnel de Moutier à Granges.* — Afin d'augmenter la capacité d'écoulement du trafic, de prévenir des retards de trains et de faciliter l'établissement des horaires, l'A. D. I. J. a suggéré il y a bien des années déjà, mais sans se lasser de revenir à charge à intervalles réguliers, d'établir une station de signaux automatiques dans le tunnel de Moutier à Granges. L'installation de ces signaux a commencé et dans quelque temps ils seront en service. Il ne sera plus nécessaire d'attendre qu'un train soit arrivé à Granges pour en faire partir un second de Moutier.

5. *Halte des Riedes.* — Les communes de Liesberg et de Soyhières se sont adressées à notre association pour que des démarches soient faites en vue de l'établissement d'une halte entre les deux hameaux des Riedes, entre les stations de Liesberg et de Soyhières. Nos efforts n'ont malheureusement pas abouti, les C. F. F. faisant valoir que la population intéressée n'est pas assez nombreuse pour assurer un trafic suffisant. La question pourra, éventuellement, être reprise.

6. *Aménagement des gares.* — La construction d'un passage sous-voies à Sonceboz, de marquises dans diverses stations, entre autres à Court, l'érection d'abris sur les quais exposés aux intempéries, la réfection de certains bâtiments ont continué de faire l'objet de notre vigilance.

7. *Doubles-voies.* — Le trafic entre Bâle et Bienne devient toujours plus intense. Le retard d'un train se répercute souvent en augmentant sur plusieurs autres à cause des attentes ou des changements de croisement sur voie unique. Nous n'arrivons pas à saisir la raison qui incite les C. F. F. à reculer toujours la mise en chantier de la double-voie, d'abord sur le tronçon le plus

chargé, Moutier-Choindez, puis sur le parcours Delémont-Aesch. Serait-ce parce que nos autorités ou représentants s'en désintéressent, ou encore que les C.F.F. ne veulent pas favoriser le Moutier-Lôngeau qui appartient à la Compagnie du Lötschberg ? Nous ne nous hasarderons pas à répondre à ces questions.

8. Le comité n'a pas perdu de vue la question de la suppression de la *surtaxe de distance additionnelle entre Moutier et Granges*, avec l'aide de la Confédération. Ce qui a été possible pour le Gothard, le Jura neuchâtelois et d'autres lignes doit aussi l'être chez nous. La réduction ne porterait d'ailleurs que sur les billets de voyageurs et n'affecterait pas le service des marchandises.

9. Pour donner suite à un vœu exprimé par l'autorité locale, une requête a été adressée à la Direction des C.F.F. pour qu'au nom de la gare de Reconvilier on ajoute celui de Chaindon, en raison de la grande foire aux chevaux qui se tient chaque année en ce lieu. Les arguments invoqués, très pertinents, n'ont pas eu l'heur d'être agréés en haut lieu et Reconvilier restera Reconvilier.

10. C. J. — Nous avons maintenu le contact avec les organes administratifs des Chemins de fer jurassiens. Nous sommes à disposition pour le cas où ceux-ci ou la population auraient besoin de nos services.

2. Routes

En cours d'exercice, nous avons demandé la réfection de plusieurs routes qui sont dans un état lamentable.

Nous nous sommes associés aux efforts d'un « Groupement pour la défense des intérêts de la route du Pied du Jura » créé à Neuchâtel. L'artère Bienne-Yverdon passant par la rive nord-ouest des lacs est menacée par un projet de construction d'une chaussée de grande communication de l'autre côté.

Le déblaiement des neiges a de nouveau retenu notre attention, plusieurs communes nous ayant demandé de reprendre la question. Une nouvelle requête est à l'étude.

3. Service postal

L'ère de prospérité dans laquelle nous nous trouvons appelle toujours davantage de personnes à se déplacer. Abonnés et autres voyageurs prennent d'assaut les voitures postales qui souvent sont surchargées. Aussi critique-t-on de toute part l'insuffisance des horaires et le manque de capacité des autocars. L'administration des postes a fait dernièrement un louable effort pour améliorer la situation, malgré qu'elle ait des difficultés à se procurer des véhicules.

Peu à peu, les lignes sont dotées d'une troisième, voire d'une quatrième course. L'A.D.I. J. a adressé plusieurs requêtes à Neuchâtel. Des améliorations ont été apportées sur les lignes de Bienne à Vauffelin-Romont, La Neuveville-Nods-Chasseral, Mou-

tier-Souboz, Tavannes-Les Genevez, Bellelay-Lajoux et Sornetan, Saint-Ursanne-Soubey et sur certaines lignes de l'Ajoie.

4. Production et distribution de l'électricité

1. L'A.D.I. J. a entrepris une action en vue de l'électrification des fermes de montagne non encore desservies. Si l'on veut freiner dans la mesure du possible l'exode des montagnards vers les vallées où l'industrie exerce un puissant attrait, il faut leur offrir la possibilité de jouir d'un peu du confort apporté par la technique moderne (lumière et moteur électriques, radio, etc.). Il y a là un problème social à résoudre. Nous nous sommes adressés aux Forces motrices bernoises qui ont fait preuve en l'occurrence d'un esprit de compréhension remarquable. Ils ont présenté un plan d'exécution fort bien étudié, portant sur une période de quatre années ; pendant ce temps, au prix d'un sacrifice important de leur part, les fermes se trouvant dans le rayon pourraient être électrifiées. Mais on attend évidemment aussi que les propriétaires (éventuellement aussi les communes) fassent leur part. — Nous croyons savoir que la Société des forces électriques de La Goule cherchent à réaliser une action parallèle.

2. Il y a quelques années, les F.M.B. avaient fait établir des plans pour l'utilisation des eaux du Doubs par la construction d'un barrage près de Soubey, un tunnel sous le Clos du Doubs et une usine près d'Ocourt. Nous nous sommes élevés à plusieurs reprises et l'an dernier encore, contre ce projet, préjudiciable à Saint-Ursanne. Nous avons eu la satisfaction d'apprendre que les F.M.B. avaient modifié leurs intentions. Le barrage est maintenant prévu près de Lomenne et l'usine en amont de Saint-Ursanne, dans la région de Montmelon. Sa construction n'est pas encore envisagée. Ici encore les F.M.B. ont fait preuve de compréhension. Tous les Jurassiens leur en sauront gré.

5. Régions montagneuses

On sait que les vallées habitées des Alpes sont considérées par la Confédération comme « régions montagneuses » et qu'elles bénéficient de ce fait d'avantages spéciaux dans le domaine des subventions (caisses-maladies, établissement de médecins et de sages-femmes, constructions de routes et de chemins, etc.). Or, il y a dans le Jura des endroits qui sont tout aussi écartés, situés à une altitude de plus de 900 mètres et habités durant toute l'année. Les fermes et les hameaux de montagne, tout le plateau des Franches-Montagnes sont dans ce cas. A la demande de la caisse-maladie « La Jurassienne », nous avons adressé une requête au gouvernement pour qu'il obtienne de la Confédération la reconnaissance de « régions montagneuses » dans le Jura. Actuellement, la question est encore à l'étude.

6. Place d'arme

Après l'abandon de la région des Breuleux-Le Cerneux-Veu-sil, les autorités militaires ont jeté leur dévolu sur celle de l'étang

de la Gruyère-Les Cerlatez pour l'établissement d'une zone de butts pour tirs d'artillerie de grand calibre. Les mêmes protestations se sont élevées que pour le premier projet. D'emblée, nous avons obtenu que l'étang de la Gruyère, cette merveille naturelle, ne soit pas touchée. Mais il reste, la disparition des hameaux des Cerlatez et de La Theure. Nos commissions pour la protection de la nature et pour la protection des sites se devaient d'élever leurs voix pour soutenir ceux qui ne voient pas sans un serrement de cœur la destruction de lieux habités. La question est toujours à l'étude et le dernier mot appartiendra sans doute à la commune de Saignelégier, propriétaire des terrains convoités.

7. Concours scolaire

Pour intéresser la jeunesse des écoles à l'activité économique et développer en elle l'amour du sol natal, l'A.D.I. J. a ouvert un concours général doté de prix d'un montant total de 1000 francs. Le sujet était le suivant : *Mon village (ma ville) au travail*. Le succès de cette action a été complet, puisque 101 travaux ont été présentés, dont plusieurs étaient remarquables. Les meilleurs paraîtront d'ailleurs dans le Bulletin. Le jury formé de MM. W. Brandt, ancien directeur, G. Bessire, directeur de l'école secondaire de Tavannes, et P. Moine, directeur des écoles primaires de Porrentruy, s'est plu à relever l'actualité de cette heureuse initiative. Nous n'entrerons pas ici dans les détails, le rapport du jury et le palmarès ayant paru dans le numéro du mois d'octobre 1947 du Bulletin, auquel nous renvoyons les lecteurs.

8. Question jurassienne

Après le décès de M. le conseiller d'Etat Reinhard, survenu au cours de l'été 1947, M. Brawand, instituteur et conseiller national, fut appelé par le peuple à faire partie du gouvernement. A chaque élection, le Grand Conseil procède, sur la proposition des conseillers d'Etat en charge, à l'attribution d'une Direction au nouvel élu, après que les anciens aient eu l'occasion de faire valoir leurs préférences. M. G. Möckli ayant manifesté de l'intérêt pour les Travaux publics, ses collègues unanimes proposèrent de les lui confier. Mais le Grand Conseil ne l'entendit pas de cette oreille et attribua cette Direction, après des débats mouvementés, à M. Brawand. Au cours de la discussion, un député de l'Oberland, M. Tschumy exprima l'opinion que pour diriger les Travaux publics il fallait être de langue allemande. Personne de l'ancien canton ne protestant contre cette allégation, les Jurassiens furent fondés à croire que l'on admettait qu'il y avait deux sortes de conseillers d'Etat, ceux qui pouvaient se voir confier une Direction qualifiée d'importante, et... les autres. Les Jurassiens étaient de ces derniers.

Aussitôt le gant fut relevé, d'abord par quelques-uns de nos députés, puis par l'opinion publique. Les trois grandes associa-

tions, l'Emulation, Pro Jura et l'A.D.I.J. s'unirent, sur l'initiative de M. R. Fell, rédacteur à Bienne, qui avait assisté aux délibérations, pour protester et convoquer une grande assemblée populaire à Delémont, le samedi, 20 septembre 1947. Celle-ci eut lieu avec un grand concours de population. La résolution suivante fut adoptée :

RÉSOLUTION

« Indigné et profondément blessé par le coup de force que lui a infligé une majorité hostile et obstinée, le Jura entend continuer de défendre sa culture et ses droits ; il reprouve hautement une fois de plus, l'affront qui lui a été fait, à l'encontre de la proposition unanime du gouvernement.

Comme l'heure n'est plus de protester, la présente assemblée charge la députation et les trois grandes associations jurassiennes de constituer un comité pour la défense des droits et intérêts du Jura, qui établira un programme de revendications et d'actions.

Ce comité aura plus spécialement comme tâche de faire procéder à des études juridiques, constitutionnelles, économiques et financières sur la question d'une éventuelle autonomie jurassienne.

De nouvelles assemblées populaires auront lieu, notamment pour l'examen et la ratification des projets établis ».

Préalablement l'A.D.I.J. avait fait parvenir la protestation ci-dessous au président du Grand Conseil, à l'intention du corps législatif cantonal.

PROTESTATION

Monsieur le président,

« La presse du 10 septembre nous a appris que la majorité du Grand Conseil avait refusé d'attribuer la direction cantonale des travaux publics et des chemins de fer à M. le conseiller d'Etat Möckli, contrairement à la proposition unanime du gouvernement. L'usage veut d'ailleurs que les nouveaux élus à l'autorité exécutive laissent aux anciens un droit de préférence

Parce qu'un Jurassien était en cause, le Grand Conseil, malgré l'attitude unie de la députation jurassienne tout entière, s'est cru obligé de passer outre à toutes les considérations observées jusqu'ici. Aussi sa décision est-elle ressentie chez nous comme un affront et une vexation qui, dans les temps actuels, n'étaient certes pas indiqués. Elle est contraire à la plus stricte équité qui n'admet pas de différence de langue dans la répartition des responsabilités cantonales. Les Jurassiens n'en sont pas encore à exiger que Messieurs les conseillers d'Etat sachent tous parfaitement le français, sous prétexte qu'ils doivent être en relation avec nos populations. L'argument invoqué pour évincer Monsieur Möckli de la direction des travaux publics n'a donc pas de valeur, d'autant plus que notre distingué concitoyen parle et écrit l'allemand suffisamment bien pour être compris de tout le monde.

Le Jura est touché. Des protestations s'élèvent de toute part dans nos vallées et il est à craindre qu'une ombre soit jetée sur les bonnes relations qui, depuis un grand nombre d'années, unissent l'ancien et le nouveau canton. Nous nous associons à ces protestations et nous vous en donnons connaissance dans l'idée qu'elles serviront peut-être

à éviter de pareils faux-pas à l'avenir. Le Jura, qui constitue une minorité dans le canton, mais une minorité non négligeable tant au point de vue économique que politique, peut prétendre à l'égalité complète avec l'ancien canton et aux égards que se doivent mutuellement les représentants des diverses régions d'une même république.

La question dépasse le cadre des partis et des considérations de personnes. Ce sont les rapports faits d'estime et de confiance du Jura avec Berne, que les générations précédentes ont eu tant de mal à établir, qui sont en jeu. Il serait infiniment regrettable de les sacrifier délibérément par des actes semblables à celui que nous enregistrons aujourd'hui avec peine. En faisant usage de leur droit, Messieurs les députés de la majorité, n'ont peut-être pas considéré tous les aspects du problème. Nous souhaitons qu'à l'avenir on témoigne de nouveau, comme cela s'est fait dans d'autres circonstances, de plus de sympathie et de bienveillance envers le Jura.

Dans l'espoir que vous donnerez connaissance de la présente protestation au Grand Conseil, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments distingués ».

* * *

En exécution du mandat reçu, les représentants des partis et des trois associations précitées constituèrent, le 2 octobre 1947, le « Comité de Moutier », en désignant M. Bueche, de Saint-Imier, ancien président du Grand Conseil, comme président, M. R. Steiner, directeur, et M. H. Farron, commandant d'arrondissement, tous deux à Delémont, comme secrétaire et caissier. Depuis lors, c'est ce comité qui étudie toute la question des relations du Jura avec Berne. Il comprend 25 membres, dont trois de l'A. D. I. J.

Il ne faut pas confondre le comité de Moutier avec le comité séparatiste qui s'est constituée par la suite.

9. Conférences

Le comité a organisé deux grandes conférences au cours de l'année 1947. La première, faite par M. René Robert, conseiller national et secrétaire syndical à Neuchâtel, a eu lieu à Saint-Imier le 18 janvier 1947, devant un nombreux public. Le conférencier, véritable expert en la matière, a exposé avec une grande maîtrise ses idées sur la situation de l'industrie horlogère. Son auditoire, formé en grande partie de personnalités de la branche, a été vivement intéressé. Le texte de la conférence a paru dans notre Bulletin.

La seconde a réuni à Moutier, le 27 décembre, les spécialistes du monde financier jurassien, des industriels et des commerçants pour entendre M. Rossi, directeur de la Banque nationale, parler du mécanisme des paiements internationaux. En un langage simple et clair, l'éminent et distingué conférencier captiva ses auditeurs et les conduisit aisément dans les arcanes monétaires actuelles qui n'ont jamais été plus compliquées qu'aujourd'hui. Avec lui tout paraît simple et presque naturel. A l'écouter, on se demande presque d'où peuvent venir les complications.

A nos deux honorables conférenciers un chaleureux merci et de vives félicitations d'avoir bien voulu venir au Jura.

10. Divers

Nous serions incomplets si nous ne mentionnions encore :

1. L'étude de quelques problèmes industriels qui nous ont été soumis, mais qui malheureusement n'ont pas donné un résultat positif (tuberie, utilisation des schistes d'Ajoie, etc.).
2. L'enquête faite à notre demande et pour le compte du Comité économique de Porrentruy par M. Iff, le dévoué secrétaire de la Chambre bernoise du commerce et de l'industrie, à Bienne, sur les importations et exportations effectuées par des maisons jurassiennes par la voie de Delle.
3. Nos démarches à l'occasion du renouvellement de l'accord commercial avec la France, auprès des autorités fédérales pour que soient examinés les points suivants :
 - a) suppression du visa des passeports ;
 - b) si ce point ne peut être pris en considération, l'élargissement de la zone frontière ;
 - c) une meilleure adaptation du cours du clearing à la situation actuelle des monnaies des deux pays et la suppression de l'obligation vexatoire de dépenser obligatoirement 500 fr. fr. par jour en cas de voyage en France ;
 - d) suppression du tarif supplémentaire dont est grevé le trajet Delle-gare-Delle-frontière pour le transport des marchandises.
4. Nos démarches auprès de la Direction générale des C.F.F. pour trouver voies et moyens de ranimer le trafic ferroviaire par la ligne de Delle.
5. Les subventions accordées à divers auteurs, organisateurs, de concours sportifs, chercheurs, sociétés d'intérêt public, à la caisse-maladie « La Jurassienne », etc. Les sommes accordées proviennent en général des fonds mis à disposition par la loterie cantonale « Seva ».

11. Protection de la nature

Président : M. le Dr R. Baumgartner, à Delémont

Secrétaire : M. le Dr M. Joray, à La Neuveville

La Commission jurassienne pour la protection de la nature s'est occupée surtout du projet de création d'une *place d'artillerie aux Franches-Montagnes*. Elle s'est réunie trois fois à cet effet au cours de l'année écoulée. Après l'abandon du projet des Breuleux par les autorités militaires, il semblait que la menace s'éloignait des Franches-Montagnes. Or, vers la fin de l'été dernier, nous apprenions qu'un nouveau projet, celui du « plateau de la Gruyère », était à l'étude. Nous ne saurions mieux résumer la

question qu'en reproduisant ici l'essentiel de la requête que la Commission a adressée le 4 décembre 1947, au Chef du Département militaire fédéral, ainsi qu'au Conseil d'Etat du canton de Berne :

« La commission pour la protection de la nature de l'A. D. I. J. s'est réunie à plusieurs reprises au cours des dernières semaines, pour examiner la question du projet de création d'une place d'artillerie aux Franches-Montagnes. Elle a considéré le problème sous ses différents aspects et l'a soumis à une étude approfondie et objective.

On sait que l'espace prévu pour la place d'artillerie en question est situé, pour la plus grande partie, sur le territoire communal de Saignelégier, y compris le hameau de la Theure et celui des Cerlatez.

La commission jurassienne pour la protection de la nature ne pouvait rester indifférente en présence du projet, et son premier souci fut de chercher à faire sortir l'Etang de la Gruyère de la zone de tir. Depuis quelques années, l'Etang, ce joyau du plateau franc-montagnard, est considéré comme parc naturel ; comme tel il est placé sous la protection de l'Etat. Sur l'intervention de la commission pour la protection de la nature, des assurances ont été données à celle-ci, selon lesquelles l'Etang de la Gruyère ne se trouverait pas dans la zone de tir, mais dans celle de sécurité, ce qui permettrait de le conserver intact. Ce point étant acquis, la commission n'a cependant pas pu se résoudre à considérer sa tâche comme terminée, car c'est l'intégrité de la nature de toutes les Franches-Montagnes qui lui tient à cœur. Or, il ne faut pas se leurrer sur la portée du projet : c'est le plateau franc-montagnard tout entier qui deviendrait place d'artillerie. C'est pourquoi la commission jurassienne pour la protection de la nature, dont le rôle est de veiller à la conservation des beautés naturelles, à l'intégrité du sol jurassien, déplorerait amèrement la réalisation d'un projet qui exigerait le sacrifice de pâturages et de forêts magnifiques, et l'évacuation de populations profondément attachées au sol. Elle estime que le département militaire fédéral serait bien inspiré s'il renonçait à faire une place d'artillerie de l'une des plus pittoresques contrées du Jura bernois, et même de notre pays. N'y a-t-il vraiment pas en Suisse une région qui se prêterait tout aussi bien, sinon mieux, à la réalisation du projet, et qui supporterait mieux aussi les mutilations et l'avilissement ? »

En présence de ce projet, la question de la régularisation du niveau de l'eau de l'étang de la Gruyère et de l'amenée du courant électrique à la scierie de la Gruyère a passé au second plan ; elle sera éventuellement reprise plus tard.

Grand Sapin de la Tscharnier. Un examen sur place de cet arbre a fait constater que les travaux de réfection proposés ne sauraient contribuer à en prolonger la vie (tronc dégradé par le feu sur une grande hauteur ; bois largement attaqué par des insectes, et conséquemment par les pics ; établissement de champignons du bois taré ; grosses branches sèches). La Commission a par conséquent décidé de ne plus s'intéresser à cet objet.

Cyprès chauve (Taxodium distichum). Il s'agit de l'un des rares exemplaires de cet arbre dans notre pays, et qui se trouve

dans le parc du château d'Angenstein, sur le territoire communal de Duggingen. Il serait fort désirable de conserver à la flore suisse cet arbre intéressant — conifère originaire des États-Unis. Une démarche a été faite auprès du propriétaire de cet objet, afin d'obtenir son assentiment à la mise sous protection.

Divers. Au printemps 1947 le président de la Commission a collaboré à la propagande, par la presse, en faveur de la vente de l'Ecu d'or — en chocolat — au bénéfice de la Ligue suisse pour la protection de la nature et de la Ligue pour la sauvegarde du patrimoine national. Au mois de mai il a représenté la commission jurassienne à la conférence cantonale pour la protection de la nature à Berne. A la demande de la Direction cantonale des forêts, section chasse, pêche et protection de la nature, il a fait, en septembre dernier, aux gardes-chasses du Jura, réunis à Delémont, un exposé sur la protection de la nature.

Nous ne voulons pas clore notre rapport sans féliciter nos amis de l'Association du Parc de la Combe Grède, de la mise sous protection par l'Etat, grâce à leurs efforts, de près de 12 hectares de marais tourbeux près des Pontins.

12. Commission d'urbanisme et de protection des sites

Président : M. F. Reusser, Moutier

Secrétaire : M. J. Christe, instituteur, Courrendlin

Au cours de l'année écoulée, la Commission d'urbanisme et de protection des sites s'est notamment occupée de jeter les bases d'un règlement-type d'urbanisme qui pourra être mis à la disposition des communes intéressées.

Une circulaire par laquelle nous demandons leur appui dans la croisade que nous menons a été envoyée à toutes les communes jurassiennes. Ce premier travail effectif a produit ses fruits puisque plusieurs localités nous encouragent dans notre lutte et nous demandent conseil.

Le gouvernement bernois s'est réjoui de la constitution de notre Commission et nous délèguera prochainement MM. Krenger et Peter afin que nous puissions examiner en commun les affaires qui nous intéressent.

Notre Commission a également pris nettement position en ce qui concerne la place d'artillerie aux Franches-Montagnes. Sans vouloir entrer dans des considérations d'ordre financier, politique, militaire ou économique, nous nous devons, nous plaçant uniquement dans les limites de notre programme, de nous opposer énergiquement à la disparition des deux hameaux de La Theurre et des Cerlatez. Une lettre très ferme, développant ce point de vue, a été adressée au président cantonal du Heimatschutz bernois.

La Commission s'est également intéressée aux travaux de la sous-commission pour l'habitation rurale. On verra par la suite s'il est possible d'organiser des cours de sculpture sur bois ou de

céramique s'inspirant du folklore typiquement jurassien. M. Müller de Saint-Ursanne remplacera M. Kleiber de Moutier en tant que responsable de cette sous-commission.

De nouveaux membres ont été appelés à faire partie de notre Commission d'urbanisme et celle-ci cherchera à intensifier son action au cours de l'année 1948.

13. Tourisme pédestre

Président : M. R. Steiner, Delémont

Secrétaire : M. P. Joray, Delémont

1. Organisation.

La commission a pu s'assurer la collaboration de M. Roland Béguelin, secrétaire municipal, Tramelan, qui assumera à partir du 1^{er} janvier 1948 les fonctions de chef de district pour les Franches-Montagnes-Sud. Cette nomination doit encore être approuvée par Pro Jura, l'A.D.I. J. et l'Association bernoise de tourisme pédestre. A part cette augmentation, la composition de la commission n'a pas subi de changement.

Pour la première fois cette année l'Association bernoise de tourisme pédestre a pu verser au chef technique et aux chefs de district une modeste indemnité, dont le but n'est pas de compenser le travail accompli, mais bien plutôt d'encourager nos chevilles ouvrières à persévérer dans l'accomplissement de leur tâche.

2. Etat d'avancement des travaux au 31.12.47.

A. Projets.

I. Grands itinéraires suisses :

- a) *Bâle-La Chaux-de-Fonds-Genève* : les tronçons Petit-Lucelle-Ederswiler (Laufon) et Ederswiler-Montruesselin (Delémont) sont relevés.
- b) *Jura-Berne-Tessin* : le tronçon Porrentruy-St-Ursanne (Ajoie-ouest) est relevé.

II. Dans les districts :

Les plans routiers sont terminés dans les districts et sous-secteurs suivants : Ajoie-ouest, Delémont, Laufon, Raimeux, Moron, Montoz, Franches-Montagnes-nord, Franches-Montagnes-centre, Franches-Montagnes-sud, Chasseral. Le plan de l'Ajoie-est sera terminé dans quelques semaines et avec lui s'achèvera le relevé sur la carte de tous les itinéraires de tourisme pédestre pour l'ensemble du Jura, ainsi que la rédaction des plans routiers qui servent de base aux travaux pratiques.

B. Signalisations.

I. Itinéraires modèles :

Il nous manque toujours le rapport d'achèvement des travaux de remise en place du matériel de signalisation de l'itinéraire modèle Moutier-Moron-Saignelégier. Tous les autres itinéraires modèles sont en ordre.

II. Grands itinéraires suisses :

- a) *Bâle-La Chaux-de-Fonds-Genève* : les tronçons Montruesselin-

- Saignelégier (Franches - Montagnes - nord), Saignelégier - Le Noirmont (Franches-Montagnes-centre) sont marqués.
- b) *Jura-Berne-Tessin* : les tronçons St-Ursanne-Glovelier (Franches-Montagnes-nord) et Glovelier-Tavannes (Franches-Montagnes-centre) sont partiellement marqués.

III. Dans les districts :

- a) *Ajoie-ouest et Ajoie-est* :
Chef de district : M. Jean Liengme, Porrentruy.
 Pas de matériel de signalisation en place, à part celui de l'itinéraire modèle (5 indicateurs). Du matériel est commandé.
- b) *Delémont* :
Chef de district : M. André Cuenin, Soulce.
 6 indicateurs en place sur l'itinéraire modèle. Du matériel est commandé.
- c) *Laufon* :
Chef de district : M. Léo Hänggi, Laufon.
 Pas de matériel en place.
- d) *Franches-Montagnes-nord et centre* :
Chef de district : M. Charles Zimmermann, Saignelégier.
 FMN : 94 indicateurs en place.
 FMC : 125 indicateurs en place.
 Ce matériel a déjà beaucoup souffert des intempéries et devra être réparé ou remplacé en grande partie.
- e) *Franches-Montagnes-sud* :
Chef de district : jusqu'au 31. 12. 47 : M. Walther Zeugin, Delémont ; depuis le 1. 1. 48 : M. Roland Béguelin Tramelan.
 13 indicateurs en place.
- f) *Moron, Montoz, Raimeux* :
Chef de district : M. Henri Streuli, Choindez.
 10 indicateurs en place sur l'itinéraire modèle de Moron.
 Du matériel est commandé.
- g) *Chasseral* :
Chef de district : M. Otto Stalder, La Neuveville.
 49 indicateurs en place.
 Ce qui fait un total de 302 indicateurs en place dans le Jura.

C. Autres travaux.

- a) *Conventions avec les communes* : Ont signé la convention dans les districts de :

Courtelary	— commune
Delémont	10 communes
Franches-Montagnes	14 communes
Laufon	— commune
Moutier	6 communes
Neuveville	4 communes
Porrentruy	2 communes

Total 36 communes

Les démarches se poursuivent auprès des autres communes.

- b) *Guides* : Un guide de Chasseral est en préparation. Il doit sortir de presse au printemps 1948. Pour le printemps 1949 il est prévu de préparer un guide des Franches-Montagnes.

- c) *Courses conduites* : L'Association bernoise a organisé une course conduite dans le courant de l'été en Ajoie. Le nombre des participants, tous de la région de Berne, a été réjouissant.

Si le présent rapport ne reflète pas fidèlement les travaux effectués en 1947, nous sommes persuadés qu'il a été fait de l'excellent travail et nous en remercions sincèrement tous nos collaborateurs.

14. Commission scientifique

Président : M. L. Lièvre, Porrentruy

Secrétaire : M. le Dr G. Keller, Porrentruy

Pendant l'année écoulée, l'activité de la Commission scientifique a été limitée à quelques domaines que nous énumérons ci-après :

1. *Archéologie, préhistoire, ancienne industrie du fer.*

a) Voies antiques. Des recherches sur la continuation de la voie antique de Sur la Croix ont été poursuivies sur le flanc nord du Mont-Terrible et sont encore actuellement activement poussées dans les deux directions de Bâle et de Besançon.

b) Préhistoire. M. le Dr Koby a continué ses travaux de fouilles dans les cavernes de Saint-Brais, toujours très productives en ossements d'ours des cavernes et d'autres animaux de la faune du même âge.

D'autre part, le Dr Koby s'est occupé du problème de la *Pierre percée* de Courgenay.

c) Ancienne industrie du fer. M. le Dr Perronne poursuit ses recherches sur les anciennes ferrières du Jura-Nord, en vue d'en dresser la carte. Le résultat de ces travaux permettra de mieux connaître l'importance de l'industrie du fer au temps des princes-évêques de Bâle.

2. *Zoologie, botanique.*

a) Zoologie. M. le Dr Guéniat a consacré plusieurs mois à l'étude des migrations du pinson des Ardennes.

Voici ce qu'il nous communique à ce sujet :

« L'invasion de l'Ajoie par des millions de pinsons du Nord pendant l'hiver 1946-1947 a-t-elle eu une incidence sur l'économie de cette contrée ? On savait que ces oiseaux vivent essentiellement de faînes et la dissection des cadavres que nous avons trouvés, ainsi que nos observations l'ont confirmé. Selon H. Granvik chaque pinson consommerait au moins 14 faînes par jour. Les faits décrits par cet auteur rappellent beaucoup nos propres observations. Selon lui, les quelques millions de pinsons du Nord qui, exceptionnellement, stationnèrent dans la région de Schonen (Suède) durant l'hiver de 1915 à 1916 consommaient par jour 6,72 tonnes de faînes, ou 201,6 tonnes par mois. Dans cette contrée, les faînes servent de nourriture aux porcs et un propriétaire de Schone comptait que ces millions d'oiseaux mangeaient en un jour autant de faînes que 100 porcs en un mois ! Pour

F. Grœbbels, ces chiffres seraient encore trop bas et l'on devrait compter avec une consommation de 3,5 à 4 gr. par oiseau soit, pour les oiseaux des alentours de Schone (et, dans une grossière approximation, pour ceux qui pillèrent les hêtraies de l'Ajoie), 10 à 12 tonnes par jour ou 300 à 360 tonnes par mois !

Quoi qu'il en soit, nous avons pu constater nettement que dans les forêts régulièrement visitées par les migrants, la levée des jeunes hêtres était déficiente par rapport aux hêtraies du Pont d'Able, où les oiseaux ne pâturent que modérément.

Il appartiendra au forestier d'en juger de plus près.

Dans les estomacs des oiseaux disséqués se trouvaient aussi des restes de petits Arthropodes (insectes, araignées, etc.).

Nous avons pu estimer à 300 km² la surface explorée par les oiseaux en Ajoie, et à 18 km. leur plus grand rayon d'action mesuré du gîte du Pont d'Able au lieu de pâture le plus éloigné à l'intérieur de la frontière suisse. »

b) Botanique. M. le Dr Eberhardt a poursuivi l'étude des Muscinées de la chaîne du Chasseral, en insistant sur les espèces de l'arête supérieure entre 1450 et 1600 m. Un mémoire a paru dans le Bulletin de la Société botanique suisse, tome 57 (1947), et un résumé de ses travaux dans la *Revue bryologique de Paris*, tome 16 (1947).

3. Hydrologie, géologie.

a) Hydrologie. M. le Dr Eberhardt a terminé ses recherches sur l'hydrologie du val de Saint-Imier ainsi que ses travaux bactériologiques sur les sources de la base des deux chaînes : Il se propose de rédiger un mémoire sur le résultat de ses études et les projets d'alimentation qui en découlent, mémoire qui pourra trouver place dans un prochain Bulletin de l'A. D. I. J.

M. L. Lièvre a continué ses études sur les bassins d'eau de fond de la vallée de la Sorne, en corrélation avec les possibilités d'alimenter d'eau de fond potable les localités exposées aux conséquences fâcheuses de la pénurie du précieux liquide. Il a été plus particulièrement appelé à se prononcer sur les origines douteuses de la résurgence de la Seppelai, commune de Boécourt.

L'exceptionnelle sécheresse qui a sévi en 1947 a privé d'eau de nombreuses localités du district de Porrentruy qui ont fait procéder à des recherches d'eau potable. Malheureusement, elles ont eu recours à des sourciers rebdomanciens dont les indications n'ont conduit à aucun résultat positif.

Les fouilles et forages faits ont simplement mis en évidence la fuite des eaux de nos terrains calcaires vers les nappes phréatiques de la plaine de l'Allaine, ainsi que l'ont démontré les travaux antérieurs de M. Lièvre et les expériences de coloration qu'il a organisées. Au sujet des recherches faites, il sera exposé, dans un mémoire d'ensemble les constatations auxquelles elles ont donné lieu et les enseignements que l'on peut en tirer.

b) Géologie. Des circonstances très favorables ont aussi permis l'avancement de nos connaissances sur la nature du sous-sol ajoulot et sur sa structure.

En effet, de nombreuses excavations et tranchées ainsi que des forages ont été faits pour les recherches d'eaux, les fondations de nouveaux immeubles et la pose de câbles téléphoniques.

Les relevés stratigraphiques et l'établissement de cartes géologiques plus détaillées ont donc été possibles. En particulier les sondages de Courtedoux qui ont atteint la profondeur de 72 mètres, les creusages de puits de Rocourt et de Bressaucourt ont conduit à des observations très intéressantes que M. Lièvre a mises à profit non seulement pour une plus précise détermination des épaisseurs des différentes couches abordées, au cours de ces travaux, mais encore pour l'étude du rétablissement d'un canal à ciel ouvert dans la vallée de la Haute-Ajoie. Tous ces travaux pourront aussi faire l'objet d'une publication dans le Bulletin de l'A.D.I. J.

Les prélèvements de roches, à l'occasion de différentes fouilles, ont aussi donné lieu à d'intéressantes découvertes. C'est ainsi que M. Lièvre a pu identifier des minéraux apparaissant pour la première fois dans nos calcaires jurassiques et provenant de migrations de matières volatiles dérivées des schistes bitumineux. Ces découvertes ont été notifiées aux organes officiels, après analyses dans les laboratoires cantonaux et fédéraux. En même temps, l'étude des éléments pétrographiques des anciennes carrières de l'Ajoie était activement poussée, grâce à la collaboration de l'ingénieur du Ve arrondissement, M. A. Peter, qui prévoit un plan général des groupes de carrières susceptibles de fournir des matériaux de qualité déterminée tant pour la construction des routes que pour la taille.

15. Commission des affaires communales

Président : M. J. Schlappach, député, Tavannes

Secrétaire : M. le Dr R. Bauder, député, Bienne

La Commission ne s'est pas réunie, car les conjonctures actuelles ne posent pas de problèmes spéciaux pour les communes. Cependant, il serait indiqué de reprendre l'étude de certaines questions.

16. Commission pour le travail à domicile

Président : M. H. Reber, instituteur, Reconvilier

Secrétaire : M. Miserez, Porrentruy

L'affaire des pantoufles de feutre, à Mervelier, a cessé son activité, faute de matière première. De multiples démarches sont restées sans succès pour obtenir de quoi continuer sur d'autres bases ; hélas, nous sommes devant un fait accompli !

Les lettres-circulaires aux communes, dont il fut tant question au début de l'année, n'ont pas pu être expédiées. Expliquons-

nous brièvement : des industriels et des artisans ayant eu connaissance de notre intention sont intervenus immédiatement pour nous prier de surseoir à ces expéditions ; des personnalités de diverses régions jurassiennes interrogées à ce sujet, nous ont aussi vivement recommandé d'attendre quelque temps pour ne pas jeter le trouble dans la recherche normale de la main-d'œuvre. En résumé, on a craint que nos démarches privent l'économie d'une main-d'œuvre trop rare aujourd'hui...

La Commission s'est réunie une fois, en février. Divers essais n'ont rien donné (bois pour filets à commissions, boîtes à ouvrages, confection de tabliers-fourreaux). On se heurte toujours à deux faits immédiats : la main-d'œuvre rare et les prix modestes que nous pouvons offrir.

17. Commission sociale

Président : M. M. Bindit, préfet, Moutier

Secrétaire : M. R. Steiner, directeur, Delémont

L'activité principale de notre commission s'est attachée spécialement à l'effort du pays en faveur de l'assurance vieillesse. Nous avons eu surtout à organiser, à renseigner et à informer avant la votation nationale.

A la fin de l'année, est réapparue la question de la fréquentation des cinémas par la jeunesse. Notre but principal, à ce sujet, est d'arriver à ce que les jeunes puissent mieux profiter des bons films et se trouvent protégés plus efficacement du cinéma douteux. C'est sur ce terrain que nous continuons la conversation avec de la Direction de la police de notre canton.

Avec 1948, nous reprendrons le problème délicat et capital des rapports sociaux entre employeurs et employés.

18. Commission agricole

Président : M. E. Lœffel, directeur, Courtemelon

Secrétaire : M. M. Ogi, Courrendlin

La Commission agricole a tenu trois séances, les affaires courantes ont été liquidées, par le bureau, au fur et à mesure de leur arrivée.

Elle s'est occupée d'une façon plus particulière du problème de la pénurie de main-d'œuvre en agriculture. A savoir une enquête dans toutes les communes du Jura dans le but de déterminer le nombre de fils et filles d'agriculteurs et ouvriers de campagne ayant quitté la ferme pour se rendre dans l'industrie ou sur les chantiers. Les résultats de cette enquête révèlent ce qui suit : « De 1944 à 1946, 1271 ouvriers et ouvrières agricoles, fils ou filles de paysans, ont abandonné l'agriculture. Dans ces chiffres ne sont pas compris les jeunes gens et filles de famille paysanne qui dans la même période ont passé directement de l'école à l'usine. Nous supputons ce chiffre à un minimum de 1500. En plus il faudrait ajouter, qu'une centaine de petites fermes ont cessé totalement leur exploitation pour passer à l'industrie, la

partie rurale fut démolie et transformée en logements, de sorte que l'exode extraordinaire des campagnes pour 1945/46 accuse le chiffre considérable de 2900 personnes. A la suite de cela, de nombreuses interventions furent faites auprès des autorités cantonales et fédérales, en vue d'endiguer ce départ massif, et d'autre part pour compenser le manque de main-d'œuvre agricole par l'apport d'ouvriers et d'ouvrières étrangers. A cet effet, nous estimons qu'un certain résultat fut atteint. »

Notre Commission agricole a pris une part active et directe dans la campagne en faveur des articles économiques et de l'assurance vieillesse.

Elle s'est occupée de l'élaboration et de la mise sur pied d'un diplôme spécifiquement jurassien au profit des ouvriers agricoles fidèles ayant servi plus de 10 ans dans la même famille. Actuellement ce diplôme est réalisé et pourra être distribué aux ayants droit.

On a constaté au cours de l'année que le montant de la cotisation paraît, dans de nombreux cas, l'obstacle à l'inscription en qualité de membre ou même faisait l'objet de démission prématurée. Tout en déplorant que ce côté matériel rende difficile un recrutement plus intensif, il serait peut-être utile de ne pas perdre de vue le but principal, qui consiste avant tout, de grouper autant que possible toutes les organisations agricoles en renonçant, peut-être pour le début, à une cotisation élevée, ce qui fait entrave au but principal.

Une grande conférence a été organisée en date du 2 mars à Delémont. Le conférencier fut M. Kellerhals, directeur de la Régie fédérale des alcools, sur « L'utilisation des fruits ». Des cours de comptabilité de 2 jours ou 4 demi-jours ont été donnés dans les localités suivantes : Bure, Moutier, Diesse, Saint-Brais, Delémont, Laufon 2, Porrentruy 2. La Commission agricole a patronné 16 conférences régionales sur divers sujets. D'autre part, les conférences et cours portés au programme d'activité de l'année ont en partie eu lieu, il faut même ajouter un certain nombre de supplémentaires pour quelques localités (voir programme d'activité de 1947).

La campagne de recrutement a été poursuivie dans les milieux agricoles, en particulier auprès des associations et syndicats en vue de les faire adhérer en qualité de membre de l'A. D. I. J.

19. Commission forestière

Président : M. Paul Maillat, Delémont
Secrétaire : M. René Steiner, Delémont

Au début de chacune des séances auxquelles ont été convoqués les membres de la Commission forestière, le président a présenté un rapport, analysant succinctement les questions ayant quelque intérêt pour notre activité.

Il fut par exemple question de la suppression de la réserve nationale et du contingentement du bois de feu. De même une

requête de l'Association pour la défense des intérêts de la Vallée de Tavannes concernant l'imposition des fonds de réserve forestiers, requête appuyée par un rapport très circonstancié de M. Bauder, a été adressée au gouvernement bernois. Malgré la forte argumentation de cette requête, elle a été écartée par le Conseil-exécutif.

Notre Commission a entamé des pourparlers avec la Caisse nationale d'assurance en vue de donner aux propriétaires de forêts privées la faculté d'assurer leurs ouvriers forestiers auprès d'elle. Une solution définitive n'a pas encore été trouvée.

Les statuts de l'Association bernoise des propriétaires de forêts présentent pour le Jura certains désavantages. C'est pourquoi nous sommes intervenus lors de l'assemblée extraordinaire de cette Association. Notre intervention a porté ses fruits, mais certaines questions devront encore être mises au point.

Lorsque le marché des bois aura été totalement libéré de l'emprise de l'économie de guerre, des perspectives intéressantes s'ouvriront probablement au Jura dans le domaine de l'industrie du bois. Notre Commission s'intéresse à ces problèmes, qui retiennent d'ores et déjà toute son attention.

L'action de la forêt en faveur du village Pestalozzi n'a pas trouvé auprès du corps enseignant jurassien l'accueil que l'on était en droit d'attendre. C'est pourquoi nous avons jugé opportun de lancer un rappel aux intéressés. Espérons que notre geste n'aura pas été fait en vain.

D'entente avec l'Association des maires et présidents de bourgeoisie du district de Delémont, la Commission forestière de l'A.D.I. J. a pris l'initiative de convoquer une assemblée en vue de la création d'une Association des propriétaires de forêts dans la Vallée de Delémont. A l'occasion de cette assemblée, M. Winkelmann, directeur de l'Office forestier central suisse, a bien voulu exposer le but poursuivi par les Associations de propriétaires de forêts et par l'Office forestier central de Soleure. Dans un magnifique exposé, M. Winkelmann analysa les multiples avantages récoltés par la forêt suisse ensuite des efforts continuels et acharnés de l'Office forestier central et des Associations régionales. Cette belle conférence fut agrémentée par la projection d'un film sur la forêt suisse. A l'issue de l'assemblée un comité provisoire a été désigné pour préparer les bases de la future Association des propriétaires de forêts de la Vallée de Delémont qui, nous n'en doutons pas, verra bientôt le jour.

* * *

Avant de clore ce rapport d'activité, nous avons l'agréable devoir de remercier nos fidèles collaborateurs des commissions spéciales ainsi que le comité de la caisse-maladie « La Jurasienne » pour leur activité féconde, les autorités et instances administratives qui ont bien voulu accueillir nos requêtes et doléances et les traiter avec bienveillance, nos membres pour leur

fidélité et leur appui moral et matériel, la « Seva » pour les possibilités qu'elle nous offre, les associations amies pour leurs encouragements et toutes les personnes qui de près ou de loin ont suivi avec sympathie nos efforts dans la défense des intérêts du Jura. Nous continuerons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour mériter toujours plus la confiance des Jurassiens.

Moutier, le 5 avril 1948.

Au nom du comité de l'A.D.I. J. :

Le président,
F. REUSSER.

Le secrétaire,
R. STEINER.

Extrait des comptes de l'exercice 1947

Recettes

1. Subventions :	B. L. S.	200.—		
	C. F. B.	240.—		
	Loterie Seva 41-43	<u>8,730.—</u>	9,170.—	
2. Recettes diverses			119.40	
3. Cotisations			11,144.55	
4. Bulletin			8,078.70	
5. Intérêts des capitaux			<u>1,878.85</u>	30.391.50

Dépenses

1. Administration			11,472.99	
2. Subventions			1050.—	
3. Cotisations			720.25	
4. Bulletin			13.196.85	
5. Amortissement du mobilier			<u>562.45</u>	27,758.84
Excédent de recettes				<u>2,632.66</u>

ETAT DE FORTUNE

Actif

1. Mobilier			1.—	
2. Disponibilités :				
a) Caisse		227.91		
b) Chèque		571.79		
c) Dépôts		<u>6,432.—</u>	7,231.70	
3. Actions et obligations			27,500.—	
4. Fonds de réserve :				
a) Dépôts		20,083.85		
b) Capital de garantie de la « Jurassienne »		<u>20,000.—</u>	<u>40,083.85</u>	74,816.55

Passif

Néant

BILAN

Fortune au 15. 1. 48.		74,816.55
Fortune au 31. 12. 46		<u>72,183.89</u>
Augmentation de fortune		<u>2,632.66</u>

Compte « Seva »

Recettes

a) Part des Seva 41 et 43	9,000.—	
b) Intérêts des capitaux	<u>817.90</u>	9,817.90

Dépenses

a) Subventions	15,586.60	
b) Travaux des commissions	4,143.45	
c) frais de banque	<u>181.90</u>	19,911.95
Excédent de dépenses		<u>10,094.05</u>

ETAT DE FORTUNE

Actif

a) Sur compte de chèques	8,902.59	
b) Sur compte bloqué	<u>57,297.—</u>	
c) Dépôts	<u>10,574.50</u>	76.774.09

Passif

Néant

BILAN

Fortune au 31.12.1946	86,868.14
Fortune au 15. 1.1948	<u>76,774.09</u>
Diminution de fortune	<u>10,094.05</u>

Delémont, le 15 janvier 1948.

Le caissier : H. FARRON.

ORGANES DE L'ADIJ

Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 9 40 07. O Secrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83

Caissier : H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ: Delémont, IVa 2086

Administr. du bulletin : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. REUSSER et STEINER

Publicité: Par l'administration du Bulletin — Editeur: Impr. du Démocrate S. A., Delémont

Abonnement annuel: Fr. 6.— Prix du numéro: Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source